

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 14 décembre 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

• (1405)

MOTIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LA MODIFICATION DE L'ACCORD SUR LA FIXATION DU PRIX DU
PÉTROLE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Madame le Président, étant donné qu'en vertu de l'accord fédéral-provincial, le prix d'un baril de pétrole canadien est censé représenter 75 p. 100 du coût d'un baril de pétrole sur le marché international, et que cette règle s'applique uniquement quand le prix international augmente et non quand il fléchit, je propose donc, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que le gouvernement prenne les dispositions voulues pour modifier cet accord de façon qu'il s'applique dans les deux sens ce qui pourrait signifier que les frais de chauffage des Canadiens seraient sensiblement réduits.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE PREMIER MINISTRE

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, il est important de reconnaître l'orientation idéologique adoptée par le premier ministre (M. Trudeau) au nom des Canadiens. Fidèle à sa propre philosophie socialiste, il a établi des relations amicales avec l'Union soviétique et il a été le seul chef occidental à assister aux funérailles de M. Brejnev qu'il a vanté comme étant un homme pacifique, éloge qui a dépassé l'entendement des habitants de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de l'Afghanistan. Je propose, appuyé par le député de Bow River (M. Taylor):

Que, parce que le premier ministre continue à appuyer les Canadiens qui s'inspirent activement d'une philosophie semblable à la sienne, au point de refuser d'intenter des poursuites contre des individus comme M. Hugh Hambleton qui autrement seraient considérés comme des traîtres, la Chambre ordonne qu'on écrive au nouveau champion du pacifisme, M. Yuri Andropov, ex-chef du KGB, pour lui suggérer que l'Ordre de Lénine soit décerné au premier ministre du Canada pour services rendus.

Mme le Président: La parole est au député de Crowfoot (M. Malone).

L'AIDE EXTÉRIEURE

L'OPPORTUNITÉ DE FAIRE IMPRIMER PAR L'UNICEF DES CARTES
DE NOËL PARLEMENTAIRES

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, étant donné que depuis que j'ai tenté de faire adopter une motion, hier, 12,000 autres enfants sont morts de faim dans le monde, que les députés et les sénateurs envoient chaque année à peu près un quart de million de cartes de Noël, et que l'UNICEF accomplit une tâche admirable en aidant les enfants nécessiteux du monde entier, je propose, avec l'appui du député d'Oxford (M. Halliday):

Que le Parlement insiste pour que les partis politiques représentés à la Chambre charge un groupe informel d'aviser à l'opportunité de faire imprimer par l'UNICEF des cartes de Noël parlementaires spéciales, afin que les députés et les sénateurs puissent venir en aide aux enfants nécessiteux du monde tout en envoyant leurs cartes de vœux du temps des fêtes.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

CONDAMNATION DES PROPOS D'UN DÉPUTÉ DE LA
SASKATCHEWAN

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Le vendredi 10 décembre, madame le Président, la Saskatchewan a célébré le jour des Droits de l'homme. La veille, Lloyd Hampton, député conservateur, s'était plaint à un comité législatif de cette province du fait qu'un homme puisse acheter une maison de \$100,000 dans un beau quartier résidentiel et qu'il soit injustement forcé par l'immigrant qui achète la propriété voisine de vendre la sienne à vil prix. Il a ajouté ce qui suit:

L'odeur de ces gens-là se répand sur toute votre propriété, et vous constatez tout à coup qu'elle a perdu de sa valeur.

Il a précisé que les travailleurs autochtones sont incompétents et qu'ils ont le plus souvent la gueule de bois. Je propose, avec l'appui du député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish) et, je l'espère, également de tous les députés:

Que la Chambre blâme le député conservateur Lloyd Hampton d'avoir tenu des propos qui constituent une violation flagrante des lois fédérales et provinciales concernant les droits de la personne, qui portent atteinte à la dignité de l'homme et méconnaissent les sacrifices des immigrants qui ont bâti le Canada.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.